

Montréal, le 25 juillet 2016

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Madame [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**

**V/Réf. : [REDACTED]**

**N/Réf. : 0801-01-2016-141**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 19 juillet 2016, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de toute documentation relativement aux immeubles situés aux adresses civiles 2415-2565 et 2595 rue De Salaberry à Montréal dont Murray Waxman, Manuel Lazar ainsi que Reuben Martin Sterlin sont copropriétaires.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés correspondant à votre demande :

- SAI-M-046676-9712 (F)
- SAI-M-068688-0107 (F)

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumeitif de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

... /2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

***ORIGINAL SIGNÉ***

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs et avis de recours